

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 26 Septembre 2022 à 20 heures 30, Salle des Mariages

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à :

VIRE NORMANDIE, Salle des Mariages Le lundi 26 Septembre 2022 à 20 heures 30
---

Il est rappelé, qu'en application du règlement intérieur en date du 16 Décembre 2020, les questions orales doivent faire l'objet d'une demande par écrit au service des assemblées ([secretariat.general@virenormandie.fr](mailto:secretariat.general@virenormandie.fr)) au minimum 48 heures, soit deux jours ouvrés, avant la séance du Conseil Municipal. Si cette procédure n'est pas respectée, les questions transmises hors délais seront reportées au prochain Conseil Municipal.

**Extrait du règlement intérieur du 16 Décembre 2020****Article 6 : Questions orales (article L.2121-19 du CGCT)**

*« Les questions orales portent sur des sujets d'intérêt communal ou municipal.*

*Les questions orales sont traitées à la fin de chaque séance en questions diverses ; la durée consacrée à cette partie sera de 30 minutes au total.*

*Elles peuvent donner lieu à des débats. Elles ne donneront lieu à aucun vote, sauf demande de la majorité des conseillers municipaux présents.*

*Le texte des questions orales est adressé au maire 48 heures au moins avant la séance du conseil municipal et fait l'objet d'un accusé de réception.*

*Si l'objet des questions orales le justifie, le maire peut décider de les transmettre pour examen aux commissions thématiques concernées. Dans ce cas, le conseiller demandeur en sera informé par écrit.*

*Sinon le maire ou l'adjoint en charge du dossier répondra aux questions posées oralement par les conseillers municipaux lors de la séance de Conseil Municipal.*

*Les questions déposées après l'expiration du délai susvisé sont traitées à la séance ultérieure la plus proche ».*

**Je me permets de vous rappeler que pour toute correspondance avec le service des assemblées, il faut utiliser l'adresse mail [secretariat.general@virenormandie.fr](mailto:secretariat.general@virenormandie.fr).**

*Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales les séances des Conseils Municipaux peuvent être retransmises par les moyens de communication audiovisuelle.*

*Conformément au règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, **nous vous informons que cette séance est retransmise au public en direct sur le réseau INTERNET.** Aucun enregistrement vidéo n'est conservé.  
Le responsable de ce traitement est Monsieur le Maire de VIRE NORMANDIE.*

*Les personnes disposent d'un [droit d'accès](#) et [de rectification](#) des informations qui les concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer ces droits il convient d'adresser une demande écrite au Service de Communication de la Ville de Vire Normandie en justifiant de son identité. Vous pouvez aussi contacter le Délégué à la Protection des Données de la Ville de Vire Normandie à l'adresse [delegueRGPD@virenormandie.fr](mailto:delegueRGPD@virenormandie.fr) pour toutes questions ou renseignements complémentaires.*

ORDRE DU JOUR

N° du point	Titre du point	Rapporteur
<b>Commune de Vire Normandie</b>		
1.	Vœux portant sur la demande de maintien du collège du Val de Vire et d'absence de fusion du Collège du Val de Vire avec le Collège Emile Maupas	Samuel BINET
2.	Vœux portant sur la demande au Conseil Municipal de se positionner sur la fermeture du Collège du Val de Vire	Pascal MARTIN
<b>I. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE – AFFAIRES JURIDIQUES</b>		
	<u>Finances</u>	Annie ROSSI
3.	Décision modificative n°2 – BP	
4.	Décision modificative n°1 – BA Cinéma	
5.	Décision modificative n°1 – BA Village Equestre	
6.	Avance remboursable SIVOS Coulonces-Campagnolles	
7.	Garantie d'emprunt Inolya – Lotissement l'Ecrin vert à Saint Germain de Tallevende	
8.	Subvention d'équilibre Inolya – Lotissement l'Ecrin vert à Saint Germain de Tallevende	
9.	Avenant à la convention de groupement de commande Schéma Directeur Assainissement	Joël DROULLON
	<u>Commande publique</u>	Annie ROSSI
10.	DSP Crématorium	
11.	DSP Centre Aquatique	
	<u>Affaires juridiques</u>	
12.	Protocole d'accord pour travaux 9, Route des Vaux – Commune déléguée de Vire	Lyliane MAINCENT

## II. PERSONNEL, GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES, FORMATION

13.	Création d'un emploi d'adjoint administratif non permanent à temps complet pour une durée de 4 mois	Régis PICOT
-----	---	-------------

## III. ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, CULTURE

	<u>Culture</u>	
14.	Micro-folie , demande de validation de principe	
	<i>Cinéma</i>	
15.	Mise en place d'une Vente A Distance (VAD)	
	<i>Médiathèque</i>	
16.	Renouvellement de la convention de partenariat pour le développement des ressources numériques via le service « Boîte Numérique » proposé par la Bibliothèque du Calvados	Marie-Claire LEMARCHAND
	<i>Musée</i>	
17.	Projet d'acquisition d'un portrait de Renaud-Jacques MONLIEN, Sieur du Coudray, avocat à Vire	
18.	Convention de partenariat avec l'Association Muséomix Normandie	
	<i>Jeunesse</i>	
19.	Tarifs des services périscolaires de Vire Normandie 2022-2023	Nadine LETELLIER
20.	Convention de renouvellement avec l'Etat (DRJSCS) de l'espace Info Jeunes	Valérie OLLIVIER

#### IV. SYSTEMES D'INFORMATION, NUMÉRIQUE, COMMUNICATION

21.	Création d'un groupement de commande pour le lancement de la consultation pour la location et la maintenance de photocopieurs et systèmes d'impression	Corentin GOETHALS
22.	Création d'un groupement de commande pour le lancement de la consultation pour la fourniture de services de liaisons permanentes haut débit et télécommunications	
23.	Conventions de mutualisation : a) Convention Vire Normandie avec le CCAS b) Convention Vire Normandie avec l'IVN	

#### V. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – REPRÉSENTATION – INTERCOMMUNALITÉ - EPIC

24.	Dénomination du Square Samuel Paty	Eric DUMONT

#### VI. URBANISME, PATRIMOINE, HABITAT, COMMERCE

	<u>Patrimoine</u>	Lucien BAZIN
25.	Autorisation de mise en vente de la parcelle BN 0017 – Rue André Malraux – Vire Normandie	
26.	Autorisation de mise en vente de la parcelle AZ 0026 – Rue de la Planche – Vire Normandie	
27.	Cession de l'immeuble du 13, place du champs de foire – Vire	
	<u>Commerce</u>	Lucien BAZIN
28.	Fonds d'intervention pour l'Artisanat et les Commerces (FISAC)	
	<u>Habitat</u>	Nicole DESMOTTES
29.	OPAH Classique et OPAH RU 2020-2025 : subventions aux particuliers	

## VII. PROJETS STRUCTURANTS ET TRAVAUX MUTUALISÉS

30.	Validation APD – Lot 1 – Rénovation énergétique Bertrand Lechevrel	Gérard MARY
31.	Validation APD – Lot 3 – Rénovation énergétique école de Vaudry/Salle des fêtes de Coulonces/Centre Technique Municipal de Vire Normandie	
<b>Communes déléguées</b>		
<b>Commune déléguée de Vire</b>		
	<u>Sport, Vie Associative</u>	
32.	Attributions des subventions aux associations	Marie-Noëlle BALLÉ/Philippe MALLÉON
	<u>Promotion, communication, participation citoyenne et animation de la ville</u>	
33.	Concours des maisons fleuries et jardins potagers pour l'année 2022	Régis PICOT
<b>Commune déléguée de Coulonces</b>		
34.	Subvention exceptionnelle Comité des Fêtes de Coulonces	Gilles MALOISEL
<b>Commune déléguée de Maisoncelles la Jourdan</b>		
35.	Option d'achat : parcelle D 762 – Extension – Lotissement « Village des Ajoncs »	Guy VÉLANY
36.	Option d'achat – Extension – Lotissement « Village des Ajoncs »	
37.	Versement d'une subvention exceptionnelle	
38.	Révision prix du repas cantine	
<b>Commune déléguée de Roullours</b>		
39.	Concours des maisons fleuries 2022	Nicole DESMOTTES
<b>Commune déléguée de Saint Germain de Tallevende</b>		
40.	Vente de la licence IV	Gérard MARY

**Commune déléguée de Truttemer le Grand**

41.	Vente parcelle ZL717 – 41 Rue de l'école	Pierre-Henri GALLIER

**Commune déléguée de Truttemer le Petit**

42.	Chemin rural n° 9 dit « La Mare aux forges »	Fernand CHÉNEL

**Commune déléguée de Vaudry**

43.	Concours des Maisons Fleuries et Prix des Potagers 2022	Corentin GOETHALS
44.	Effacement des réseaux « CHEMIN DES CARREAUX ET ROUTE DES CASCADES » - Étude préliminaire	
45.	A.S.V.T Football - Subvention Exceptionnelle	

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Vire Normandie,

  
  
Marc ANDREU SABATER